

Gazpar et ne reviens pas !

A PARTIR de janvier et jusqu'en 2022, chaque Français devra avoir son Gazpar. Ce compteur de gaz dit « intelligent » est censé remplacer nos 11 millions de vieux compteurs à gaz. Sauf à Saint-Macaire, en Gironde : le conseil municipal de cette petite ville de 2 500 habitants s'est prononcé contre. Ses 19 élus ont en effet « *rejeté la demande de GRDF d'installer sur un bâtiment élevé de la commune un concentrateur* ».

Pour que Gazpar soit réellement intelligent, il doit pouvoir communiquer nos données quotidiennes de consommation à GRDF, filiale de GDF Suez (désormais dénommé « Engie ») chargée de la distribution. Et, pour ça, il faut qu'il soit relié à un concentrateur haut perché, un gros boîtier truffé d'antennes qui, par le biais d'ondes radio, va collecter les infos de chaque Gazpar. Voilà pourquoi, dès 2014, GRDF a demandé à la mairie de Saint-Macaire l'autorisation d'en planter un tout en haut de l'église. « *On s'est d'abord bien renseignés sur ces*

nouveaux compteurs. Le sujet a ensuite été discuté en commission municipale, puis en conseil, pour aboutir à la délibération refusant l'installation », explique au « Canard » Philippe Patanchon, le maire divers-gauche.

Stéphane Lhomme, conseiller municipal de la commune et par ailleurs animateur de l'Observatoire du nucléaire, renchérit : « *La principale raison de notre refus est la protection de la santé des populations, et en particulier celle des enfants, car, même si GRDF les minimise, son nouveau compteur va émettre des ondes en permanence.* »

Du côté de GRDF, on tombe de la chaise : « *Un refus officiel comme ça, c'est du jamais-vu. Sans concentrateur, pas de nouveaux compteurs.* » Et du coup ? « *On a demandé à notre service juridique de travailler sur ce refus, mais ça va être très compliqué de les obliger. Espérons que cela ne fasse pas boule de neige.* »

De l'eau dans le gaz ?

Pr C.